



CTL 24 novembre 2020

DÉCLARATION LIMINAIRE

Ce comité technique local se tient dans un contexte exceptionnel: La situation sanitaire est extrêmement préoccupante, la crise sociale et économique qui se développe plonge des pans entiers de la population dans une situation catastrophique.

Alors que le plan de relance du gouvernement dédie la quasi totalité de ses 100 milliards au grand patronat sans aucune « contrepartie »,

pour des millions de français, aujourd'hui, il faut choisir entre manger et se chauffer. (rapport du secours catholique sur l'extrême pauvreté)

Alors que la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) et l'instauration de la « flat tax » ont fait exploser les revenus des 0,1% les plus riches, alors que les dividendes ont explosé en France de 60 % , passant de 14,3 milliards en 2017, à 23,2 milliards en 2018, (rapport du comité d'évaluation des réformes de la fiscalité piloté par *France Stratégie*, publié le 8 octobre dernier <https://www.strategie.gouv.fr/>) ;

ce sont 10 millions de personnes en France qui vivent en dessous du seuil de pauvreté! dont 1 million de personnes en plus depuis le début de l'épidémie !!

Voilà la « contrepartie » ! le chômage de masse se développe, les PSE (plan de sauvegarde de l'emploi, en novlangue !) se multiplient. Avec les APC (accord de performances collectives, encore la novlangue!) , les rémunérations et les garanties sont laminées, la précarité explose. Voilà le sort que le gouvernement réserve aux travailleurs et à la jeunesse. Dans ce cadre, les dispositions scélérates du projet de loi dit de « sécurité globale » prennent tout leur sens : renforcer le caractère policier de la politique de ce gouvernement, qui franchit un palier dans la remise en cause des libertés démocratiques, avec un objectif : mater la contestation et les explosions sociales à venir.

Pour la fonction publique et les fonctionnaires, la contrepartie des moyens budgétaires alloués massivement au patronat, c'est la marche forcée vers la liquidation en règle de nos statuts, qui va de pair avec la remise en cause de nos droits et garanties (recours aux CDD, rupture conventionnelle, mobilités géographique et fonctionnelle imposées, élimination des CAP nationales et locales..... les pleins pouvoirs aux directions,..).

Preuve en est à la DGFIP, la succession de groupes de travail et comités techniques sur : le nouveau réseau de proximité et les suppressions de sites attenants, sur la démétropolisation, sur la chaîne comptable et la séparation ordonnateur-comptable, sur le recouvrement forcé et l'agence France recouvrement, sur les lignes directrices de gestion, jusqu'aux suppressions d'emplois et le recrutement concomitant de contractuels précaires, etc, etc...

Le Groupe de Travail du 20 novembre consacré aux SIE en dit long sur cette volonté à court terme de remettre en cause de manière radicale la DGFIP. La deuxième étape du NRP, c'est la mort annoncée des SIE ! L'essence du NRP est là.

Quant au budget du ministère, il annonce 2163 suppressions de poste, c'est plus que ce qui avait été annoncé en 2019 (1800).

Depuis des années, les agents surcompensent les suppressions par leur investissement, leur conscience professionnelle et leur attachement à rendre un service public de qualité. Mais non satisfait d'en abuser, vous nous «remerciez» en détériorant nos conditions de travail, en détruisant nos droits et garanties, en restreignant

nos droits à être défendus par la suppression des CAP, en démantelant le réseau, en bloquant les salaires, en diminuant les promotions, etc. Malgré la nouvelle aggravation de la crise sanitaire, même le jour de carence est maintenu !

Pour la CGT, l'administration à l'instar du gouvernement, tente clairement de profiter de ce moment de «stupeur» généré par la crise sanitaire pour accélérer le démantèlement de la DGFiP et regrette même le temps perdu.

Concernant ce CTL , dont l'ODJ concerne le NRP.

La direction ne cesse de présenter ce Nouveau Réseau de Proximité comme le réseau de l'avenir.

Voilà pour la COM. Mais la réalité, c'est que le NRP est l'instrument de la destruction pure et simple de notre administration à réseau et de proximité, l'outil pour absorber les suppressions massives de postes, et remettre en cause nos droits et garanties.

Pendant des mois, les élus, les agents et leurs représentants, ont été mobilisés contre ce NRP. Aujourd'hui, ce projet, validé dans son intégralité par la Direction Générale, est EN MARCHE. Et il s'agit bien du démantèlement pur et simple de tout le réseau à l'horizon du 1er janvier 2023 ! A la lecture des documents, le NRP organise un resserrement sans précédent du réseau avec la fermeture de toutes les trésoreries. Des SGC se créent sur les ruines des trésoreries de proximité, et voient leurs missions redéfinies: la séparation de l'activité de gestion comptable de celle de conseil réalisée par les CDL crée une aberration qui porte en germe la mort du comptable public. Aujourd'hui ce qui se révèle est inacceptable: c'est une suppression pure et simple des services territoriaux, compensée, dans le discours, par une soi-disant présence ponctuelle sur le territoire, assurée en partie par des «partenaires extérieurs», accueils et rendez-vous étant assurés par l'EDR et les agents des SIP, dépeuplant des services déjà au bord de l'explosion, (et qui en plus devront payer de leur poche les frais complémentaires, telles les assurances auto!).

Alors, dans une telle situation, rapidement survolée dans cette liminaire, quel sens donner au dialogue social actuel, alors qu'il s'agit bel et bien pour la DG de mettre en œuvre des réformes rejetées par les agents ? une chambre d'enregistrement dont le seul but est d'associer les organisations syndicales ?!

Aujourd'hui encore, il ne s'agit même pas d'une consultation des représentants des personnels mais d'une énième «présentation». Ainsi, vous feignez de nous écouter dans des réunions interminables, qui se concluent systématiquement par la confirmation de la décision qui a été prise en amont. «Expliquez-nous ce qui vous manque et je vous expliquerai comment vous en passer», voilà ce que nous pourrions conclure. On peut se demander si l'administration n'attend pas des représentants du personnel qu'ils ne soient, dans ce projet, que de vulgaires passe-plats de l'administration auprès des agents ?!

La CGT réaffirme son opposition et demande l'abandon du NRP

La CGT Finances Publiques ne se rendra pas complice du démantèlement du réseau et refuse donc de discuter des modalités de mise en place du NRP.

Elle n'est d'ailleurs pas la seule, les agents, les élus locaux, la population ont manifesté à de multiples reprises leur opposition.

La CGT Finances Publiques est opposée au démantèlement de la DGFiP et plus généralement du service public. Elle refuse de servir d'alibi et d'être associée à ces reculs sans précédents pour les agents comme pour l'avenir même de notre administration centrale à réseau déconcentré.

Pour toutes ces raisons, la CGT Finances Publiques ne participera pas à ce CTL. Nous restons ainsi, dans la logique des actions impulsées dès 2018. fidèles à nos convictions et au mandat donné par nos adhérents et sympathisants.